trois-rivières

Communiqué

Cellule d'accompagnement des projets immobiliers (CAPI)

Une porte d'entrée unique pour simplifier la réalisation de projets immobiliers à Trois-Rivières

Le 25 novembre 2026 – La Ville de Trois-Rivières lance sa Cellule d'accompagnement des projets immobiliers (CAPI), un nouveau service accessible au capi.v3r.net. Cette porte d'entrée unique offre aux personnes porteuses de projets immobiliers d'envergure ou complexes un accompagnement personnalisé et un point de contact unique. Il vise à faciliter la réalisation de projets résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels sur le territoire.

« Avec la Cellule d'accompagnement des projets immobiliers, nous voulons offrir un parcours plus simple, plus prévisible et plus efficace à celles et ceux qui choisissent de développer un projet à Trois-Rivières. En misant sur la collaboration entre les services municipaux, nous facilitons les démarches et créons des conditions favorables à la réalisation de projets qui contribuent à la vitalité et au développement de notre ville », souligne le maire de Trois-Rivières, Jean-François Aubin.

« L'APCHQ – Région Mauricie-Lanaudière accueille très favorablement la mise en place de la Cellule d'accompagnement des projets immobiliers. Cette initiative répond à un besoin réel exprimé par notre industrie et représente un outil concret pour mieux accompagner les porteuses et porteurs de projet immobiliers dans le développement de leurs projets. En facilitant les échanges avec les différents services municipaux, en clarifiant les démarches et en permettant d'identifier les enjeux plus tôt dans le processus, la CAPI contribuera à créer un environnement plus prévisible et plus efficace pour la réalisation de projets à Trois-Rivières » souligne Catherine Boisclair, directrice générale de l'APCHQ – Région Mauricie-Lanaudière.

Des démarches simplifiées du début à la fin

La CAPI a été créée afin de simplifier les interactions avec l'administration municipale et de faciliter le cheminement des projets immobiliers d'envergure ou complexes. Grâce à une approche coordonnée, les équipes municipales guident la clientèle à travers les différentes étapes de sa démarche.

La CAPI accompagne notamment les projets de construction neuve, d'agrandissement majeur, de transformation de bâtiments existants ainsi que les projets de 24 logements et plus nécessitant une dérogation. Des initiatives comme le Carré Radisson ou le projet de 120 logements sur le site de l'ancienne église

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net

trois-rivières

Communiqué

Sainte-Marie-Madeleine illustrent le type de projets pouvant bénéficier de ce service.

La CAPI permet notamment :

- De bénéficier d'un accompagnement adapté à la nature du projet;
- D'obtenir une meilleure compréhension des exigences municipales;
- De simplifier les échanges avec les différents services de la Ville;
- D'identifier rapidement les enjeux et les pistes de solution;
- D'assurer un suivi structuré tout au long de la démarche.

Accessible au capi.v3r.net, la CAPI permet de présenter une initiative et d'entrer rapidement en contact avec une équipe de coordination dédiée. Les personnes intéressées peuvent dès maintenant soumettre leur projet et amorcer leur démarche.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net